

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2012 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 22 mars
 - b) Réunion du 15 novembre
2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site Internet du Conseil Général
4. Autres activités
 - a) Participation au second séminaire organisé par l'IRSN en partenariat avec l'ANCCLI sur les enjeux de sûreté post-Fukushima
 - b) Participation à la réunion organisée sur le thème de l'étude de l'INSERM relative aux leucémies infantiles autour des centrales nucléaires
 - c) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - d) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire
 - e) Rencontre avec une délégation coréenne à l'OCDE
 - f) Ouverture de la CLI aux partenaires transfrontaliers de la Grande Région
 - g) Participation aux réunions de préparation aux exercices nucléaires transfrontaliers

1. Les réunions de la CLI

Présidée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle, la CLI de Cattenom s'est réunie deux fois en 2012, le 22 mars et le 15 novembre.

a) Réunion du 22 mars

Cette réunion s'est déroulée à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville et a rassemblé 26 membres.

Dans le cadre de l'ouverture de la CLI à la Grande Région, les représentants de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont siégé pour la première fois. Etaient présents pour la Rhénanie-Palatinat M. Günther SCHATZ, Landrat du Landkreis de Trèves-Saarburg et M. Toni LOOSEN-BACH, chargé de la démocratie participative et représentant M. Klaus JENSEN, Maire de Trèves. A leur côté siégeait également M. Christian MICELI, agent du Ministère de l'environnement, de l'énergie et des transports du Land de Sarre.

Les sujets traités ont porté sur la situation de la centrale de Fukushima et la gestion du « post-accidentel » au Japon, qui consiste à traiter les conséquences d'un accident grave, la présentation du rapport de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) sur les Evaluations complémentaires de sûreté (ECS) et enfin sur la non-conformité d'une tuyauterie des piscines des réacteurs 2 et 3 de la centrale de Cattenom (événement reclassé par l'ASN au niveau 2 de l'échelle INES).

Le rapport d'activité annuel et le compte-rendu d'exécution du budget pour 2011 ainsi que le budget et le programme d'activité prévisionnels pour 2012 ont été présentés par le Président de la CLI.

b) Réunion du 15 novembre

La réunion du 15 novembre s'est déroulée à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. 30 membres de la CLI étaient présents.

L'ouverture de la CLI à la Grande Région s'est poursuivie. Un nouveau représentant sarrois a été accueilli, M. Thomas JACKL, Directeur administratif du Landkreis de Merzig-Wadern. Par ailleurs, deux représentants luxembourgeois ont, pour la première fois, assisté à une réunion de la CLI, M. Dan BIANCALANA, Echevin de la ville de Dudelange et représentant du Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises (SYVICOL) et M. Frank REIMEN, Haut-Commissaire à la Protection Nationale du Grand Duché de Luxembourg.

L'étude épidémiologique sur les risques de leucémies infantiles autour des centrales nucléaires a été présentée par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), le rapport sur la modification de l'arrêté de rejets à la centrale de Cattenom a été présenté par le CNPE, tandis que l'ASN a explicité les décisions prises le 26 juin 2012 concernant les prescriptions techniques et financières imposées aux exploitants suite à la catastrophe de Fukushima. Enfin, les résultats de la centrale pour 2011 ont été évoqués par le CNPE et l'ASN a dressé le bilan des inspections effectuées à la centrale en 2011.

Le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2013 ont ensuite été approuvés par les membres de la CLI.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

a) Événements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN. En 2012, la CLI a reçu 54 déclarations d'événements de niveau 0 sur l'échelle INES (y compris des événements génériques), 4 déclarations d'événements significatifs de niveau 1, et 1 déclaration d'événement significatif de niveau 2 résultant d'un écart sur deux tuyauteries des piscines d'entreposage du combustible des unités 2 et 3 de la centrale.

b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2012, 2 membres de la CLI ont participé à une inspection sur le thème « environnement et généralités : produits chimiques, produits corrosifs ». Une autre inspection ayant été décalée, les deux membres inscrits n'ont pas pu s'y rendre. Il s'agissait d'une inspection sur le thème « laverie ».

3. L'information du public

a) Lettre d'information annuelle

En 2012, la parution de la Lettre de la CLI a doublé, afin de répondre à la demande d'information de la part des populations environnantes. L'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui finance déjà intégralement la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008, a accepté de prendre en charge l'ensemble des frais liés à cette démarche d'information renforcée.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°5 s'est réuni le 23 mai 2012.

La Lettre de la CLI n°5 comporte un article sur le cycle de trois exercices de crise nucléaire transfrontaliers, un bilan des ECS effectuées au sein des installations nucléaires françaises un an après la catastrophe de Fukushima, un article décrivant l'anomalie détectée au CNPE de Cattenom concernant l'absence d'orifice « casse-siphon » sur les tuyauteries de refroidissement des piscines d'entreposage des combustibles des réacteurs n°2 et 3 et ses conséquences, un schéma présentant les sept niveaux de l'échelle INES, les conclusions de l'évaluation OSART menée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique en 2011 sur le site de Cattenom et un article annonçant la parution du second rapport de développement durable du CNPE de Cattenom pour 2010-2011.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n° 6 s'est tenu le 16 novembre 2012.

La Lettre de la CLI n°6 contient, quant à elle, un article sur les travaux imposés par l'ASN au CNPE de Cattenom suite aux ECS, la présentation de la modification de l'arrêté de rejets mis en œuvre au CNPE et les modifications qui en découlent, un article annonçant la nomination du nouveau Directeur de la centrale, M. Guy CATRIX, le témoignage de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle sur la place qu'elle occupe au sein de la CLI et enfin une présentation des sites des différents acteurs du nucléaire en France qui permet au lecteur d'aller consulter les publications et rapports qui y sont régulièrement publiés.

Les Lettres d'information de la CLI n°5 et 6 ont été diffusées respectivement au cours de la semaine du 2 au 8 juillet 2012 et de la semaine allant du 17 au 23 décembre 2012. Les 46 000 foyers mosellans habitant dans un périmètre défini par un rayon de 10 km autour de la centrale de Cattenom ont reçu ces deux Lettres. Cette zone correspond au périmètre du Plan Particulier d'Intervention. Les membres de la CLI, les Maires des communes du périmètre PPI et le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ont été également destinataires de 40 exemplaires de ces deux Lettres de la CLI, afin qu'elles soient mises à disposition du public dans les Mairies.

De plus, les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site Internet du Conseil Général.

b) Page dédiée à la CLI sur le site Internet du Conseil Général de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site Internet du Conseil Général de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition de la CLI y est disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incidents. Toutes les Lettres de la CLI sont téléchargeables sur cette page. Cette dernière Lettre parue en décembre 2012 est également traduite en allemand et consultable via le site des institutions grand-régionales membres de la CLI.

4. Autres activités

a) Participation au second séminaire organisé par l'IRSN en partenariat avec l'ANCCLI sur les enjeux de sûreté post-Fukushima

Suite à la mise en œuvre des ECS et à l'intérêt des CLI quant à cette démarche, l'Association Nationale des CLI (ANCCLI) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) avaient organisé conjointement, le 14 septembre 2011, un premier séminaire sur les enjeux de sûreté suite à l'accident de Fukushima, destiné aux membres de CLI et aux chargés de mission CLI.

Un second séminaire sur le même thème s'est tenu le 20 janvier 2012. Ont été discutés les aspects liés aux crises nucléaires, tels que la transparence et la communication de

l'information, le facteur humain, les plans particuliers d'intervention et l'évacuation des populations.

Deux membres de la CLI de Cattenom, M. Jackie LAGRANGE, adjoint au Maire de Basse-Ham et M. Bernard ZENNER, 1^{er} adjoint au Maire de Cattenom, représentant M. Michel SCHIBI, ainsi que Mme Audrey RÉNUIT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette journée d'information qui a eu lieu à Paris.

b) Participation à la réunion organisée sur le thème de l'étude de l'INSERM relative aux leucémies infantiles autour des centrales nucléaires

L'étude épidémiologique conjointe de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) sur la fréquence des leucémies chez l'enfant autour des centrales nucléaires françaises publiée en janvier 2012 ayant suscité l'intérêt de plusieurs membres de la CLI de Cattenom, une réunion d'échanges sur ce sujet s'est tenue à Paris le 17 avril 2012. Cette réunion a été organisée par l'IRSN et l'ANCCLI.

Deux membres de la CLI, Mme Josiane MADELAINE, Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine, et Mme Hélène ROBERT, représentant l'Agence Régionale de Santé, ont participé à cette conférence.

Une présentation de cette étude a par ailleurs été faite lors de la réunion de la CLI du 15 novembre 2012.

c) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

L'Assemblée générale de l'ANCCLI s'est tenue à Paris le 23 novembre 2012. Le bilan de l'année 2012 a permis de démontrer la vitalité de l'ANCCLI en tant qu'instance de représentation des CLI dans le paysage nucléaire français, mais également son investissement au sein des initiatives européennes liées à la transparence et à l'information. L'ANCCLI continue de mener des actions en vue de percevoir un pourcentage de la taxe sur les installations nucléaires de base afin de pouvoir assumer ses tâches toujours plus nombreuses et pour être en mesure de combler son déficit s'élevant à 3 973 €.

Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI qui a remplacé Mme Audrey RENUIT le 1^{er} octobre 2012, a participé à cette Assemblée générale.

d) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Le 12 décembre 2012 s'est tenue la 24^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN. Deux membres de la CLI de Cattenom, Mme Josiane MADELAINE, Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine, et M. Bernard PY, représentant de l'Association de Sauvegarde pour la Vallée de la Moselle, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

La conférence était précédée d'une réunion inter-CLI organisée par l'ANCCLI qui a été l'occasion pour les CLI et l'ANCCLI d'évoquer les actions réalisées par l'ASN en particulier sur le thème des ECS, des facteurs organisationnels et humains et du « post-accidentel »,

qui consiste à traiter les conséquences d'un accident grave. Le projet Cigéo de gestion et de stockage des déchets du CLIs de Bure a été présenté. Enfin, la CLI de Chooz s'est exprimée sur ses difficultés au sujet de l'intégration de partenaires belges au sein de la commission.

Les sujets suivants ont été au cœur des débats : le lobbying effectué par l'ANCCLI auprès du gouvernement en vue de récupérer 1% de la taxe sur les installations nucléaires de base ; l'invitation de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Madame Delphine BATHO, faite aux CLI de mener des débats sur la transition énergétique ; les facteurs sociaux, organisationnels et humains ; et enfin la perception des risques et l'information du public en cas d'accident ou d'incident nucléaires ne nécessitant pas de plan d'urgence.

e) Rencontre avec une délégation coréenne à l'OCDE

M. Michel PAQUET, Maire de Zoufftgen, Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, Conseiller Général de Cattenom et Mme Audrey RÉNUIT, Secrétaire de la CLI de Cattenom, ont accueilli le 16 mai 2012 une délégation de la Corée du Sud à l'OCDE pour une visite du site nucléaire de Cattenom et un entretien sur le fonctionnement de la CLI de Cattenom.

Il a été question du fonctionnement de la CLI et de son ouverture transfrontalière, puis des suites de la catastrophe de Fukushima sur la population environnante, de la sécurité du site et de la protection de la nature dans l'environnement proche, ainsi que de l'opposition à l'activité nucléaire dans la région et de l'impact socio-économique du CNPE de Cattenom.

f) Ouverture de la CLI aux partenaires transfrontaliers de la Grande Région

Suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima le 11 mars 2011, M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle, qui assure par ailleurs la présidence de la CLI, a été particulièrement attentif, à l'occasion du Sommet Extraordinaire de la Grande Région du 20 avril 2011, aux demandes d'information exprimées par les Exécutifs de la Grande Région sur les activités de la centrale nucléaire de Cattenom.

Le 08 juin 2011, les membres de la CLI de Cattenom ont exprimé leur accord unanime quant à cette démarche d'ouverture transfrontalière. Suite à une étude juridique qui a présenté les outils adéquats pour une ouverture dans un cadre légal sécurisé, des partenaires transfrontaliers ont pu être contactés.

L'ouverture transfrontalière de la CLI de Cattenom s'est concrétisée par la participation, lors de la séance plénière de la CLI du 22 mars 2012, des représentants rhénans-palatins et sarrois déjà désignés.

Siégeaient lors de cette réunion les représentants des Länder de Rhénanie-Palatinat et de Sarre : le Maire de Trèves M. Klaus JENSEN, représenté par M. Toni LOOSEN-BACH, chargé de la démocratie participative, le Landrat de Trèves-Saarburg, M. Günther SCHARTZ et M. Christian MICELI, un agent du Ministère de l'environnement, de l'énergie et des transports du Land de Sarre.

La réunion du 15 novembre 2012 a, par la suite, accueilli des représentants luxembourgeois. Le Grand-Duché de Luxembourg était représenté par M. Dan BIANCALANA, Echevin de la ville de Dudelange et représentant du Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises (SYVICOL) et par M. Frank REIMEN, Haut-Commissaire à la Protection Nationale du Grand Duché de Luxembourg.

Les représentants rhéno-palatin et sarrois étaient également présents. Tandis que M. JENSEN et le Landrat SCHARTZ de Rhénanie-Palatinat étaient représentés respectivement par M. Toni LOOSEN-BACH et par M. Thomas MULLER, la Sarre était désormais représentée par M. Thomas JACKL, Directeur administratif du Landkreis Merzig-Wadern et par M. Thomas SEILNER, expert du Ministère sarrois de l'environnement et de la protection des consommateurs.

Une convention bilatérale avec les collectivités transfrontalières désignées a été élaborée en français et en allemand.

Dans le cadre de cette ouverture transfrontalière, la Lettre de la CLI n°6 a été traduite en allemand et mise en ligne sur le site du Conseil Général de la Moselle. Un lien est établi sur le site des partenaires grand-régionaux.

g) Participation aux réunions de préparation aux exercices nucléaires transfrontaliers

A la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima, le sommet exceptionnel de la Grande Région du 20 avril 2011 consacré aux risques liés aux activités du CNPE de Cattenom avait souligné la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière pour la gestion opérationnelle des situations accidentelles.

La CLI de Cattenom, par l'intermédiaire de sa secrétaire Mme Audrey RÉNUIT, a participé aux réunions d'information du 02 mai et du 12 juin sur le cycle d'exercices nucléaires transfrontaliers « 3 en 1 » prévus en juin 2012, novembre 2012 et juin 2013.

La CLI de Cattenom n'a pas vocation à jouer un rôle opérationnel au regard de ces exercices, mais est destinataire des communiqués de presse, en temps que relais d'information auprès de la population.